

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 janvier 2024 à 19 h 00**

LISTE DES DELIBERATIONS

Madame le Maire propose de passer à l'examen de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR DU 23/01/2024

DELIBERATIONS	INTITULE	DECISION	VOTE
2024/001	Avenant à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour les travaux eaux pluviales avenue du boulonnais	CONSIDERANT le montant des travaux réellement réalisés soit 32 288.60 €, APPROUVE la passation d'un avenant n° 1 à la convention de mandat.	Adopté à l'unanimité
2024/002	Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité	AUTORISE Madame le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement d'activité notamment en période de vacances scolaires et estivales en application de l'article L. 332-23-2	Adopté à l'unanimité
2024/003	Reconduction de l'expérimentation de l'annualisation au service animation	RENOUVELLE l'expérimentation de l'annualisation des agents du service animations pour une durée de 7 mois soit jusqu'au 30 septembre 2024.	Adopté à l'unanimité
2024/004	Mise en place du télétravail	ADOpte le règlement de télétravail INSTAURE le télétravail au sein de la collectivité à compter du 01/02/2024	Adopté à l'unanimité
2024/005	Rémunération des animateurs ALSH	DECIDE de revoir les tarifs de rémunération des animateurs ALSH	Adopté à l'unanimité
2024/006	Création de poste	CREE un poste permanent de chef de projet affecté à l'aménagement du territoire, catégorie B ou A, à temps complet	Adopté à l'unanimité
2024/007	Création de deux emplois PEC	DECIDE la création de deux contrats d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE) pour une durée de 6 mois, dans	Adopté à l'unanimité

		le cadre du dispositif « <i>Parcours Emplois Compétences</i> » - PEC.	
2024/008	Motion défavorable à l'implantation d'éoliennes offshore au large des plages de la Côte d'Opale Sud	DECIDE de soutenir la motion portant sur l'implantation d'éoliennes offshore au large des plages de la Côte d'Opale Sud	Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20 h 25.

Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS,
Maire.

